



Boulogne-Billancourt, le 11 juillet 2017

## **COMMUNIQUE**

### **Résultat de l'option pour le paiement du dividende 2016 en actions**

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour réunie le 15 juin 2017 a décidé de proposer aux actionnaires une option de paiement du dividende 2016 en actions.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles a été fixé à 20,15 euros, correspondant à 90% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de ladite Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende de 0,70 euro par action et arrondi au centime d'euro supérieur.

La période d'option était ouverte du 21 juin au 4 juillet 2017 inclus. A la clôture de cette période, les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende 2016 en actions ont représenté 71,32% des actions de Carrefour.

Pour les besoins du paiement du dividende en actions, 18 442 657 actions nouvelles ont été émises, représentant 2,44% du capital et 1,98% des droits de vote de Carrefour, sur la base du capital et des droits de vote au 30 juin 2017. Le règlement livraison des actions et leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris interviendront à compter du 13 juillet 2017. Ces actions porteront jouissance au 1er janvier 2017 et seront entièrement assimilées aux actions déjà admises.

Le dividende global en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas opté pour le paiement en actions s'élève à 151 M€ et sera versé le 13 juillet 2017.